

COMMUNE DE LALIZO

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Desfarges, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Michel a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Date de convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

Délibération n°20260320_019

Objet : Désignation des délégués au SIVOM

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune auprès du SIVOM Sioule et Bouble ayant pour compétence l'eau et l'assainissement,

Vu les candidatures de Franck Arnaud et de Clément Sinel en tant que titulaires, et de Magalie Besson et de Xavier Michel en tant que suppléants,

Désigne à l'unanimité :

- Franck Arnaud et Clément Sinel, délégués titulaires
- Magalie Besson et Xavier Michel, délégués suppléants

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvain Conduché

